

Connaissez vos droits: L'obtention de la nationalité américaine et la critère de bonne moralité

Comment devenir citoyen américain ?

Le processus de « naturalisation » implique le passage du statut de résident permanent légal (titulaire d'une carte verte) à celui de citoyen américain. Il faut faire une demande de dossier de naturalisation américaine auprès du bureau de U.S. Citizenship and Immigration Services (USCIS) qui décidera par la suite si la demande sera acceptée ou non.

La citoyenneté américaine vous protégerait de l'expulsion et vous accorderait les droits de voter et de faire partie d'un jury.

Puis-je présenter une demande de naturalisation américaine ?

Pour faire une demande de naturalisation américaine, vous devez satisfaire aux critères d'admissibilité énumérées ci-dessus :

- Avoir au moins 18 ans,
- Être titulaire d'une carte verte depuis 5 ans (ou 3 ans en cas de mariage à un·e citoyen·ne américain·e),
- Satisfaire aux critères de résidence continue et de présence physique aux États-Unis;
- Réussir une épreuve de langue anglaise ainsi que d'éducation civique américaine* et
- Faire preuve de bonne moralité (voir ci-dessous pour plus d'informations à ce sujet)

* Il peut y avoir des exceptions limitées aux épreuves de langue anglaise et d'éducation civique américaine.

Le formulaire de demande à remplir est [Form N-400](#). Veuillez consulter [le site web de l'USCIS](#) pour plus d'informations concernant le processus de naturalisation, y compris des précisions à l'égard des critères d'admissibilité et des droits actuels de dépôt à payer lors de l'enregistrement du dossier de demande.

Qu'est-ce que le critère de « bonne moralité »?

La « bonne moralité, » ou le principe de « Good Moral Character, » est un concept juridique qu'emploie l'USCIS en déterminant si une personne obéit à la loi, contribue positivement à

sa communauté et s'acquitte de ses obligations juridiques telles que le paiement des impôts. Certaines condamnations pénales et actions passées risquent de vous rendre incapable, à titre permanent, de faire preuve de bonne moralité.

Il est nécessaire de faire preuve de bonne moralité afin que l'USCIS n'accepte votre dossier de demande de naturalisation.

Devrais-je demander la naturalisation américaine ?

En prenant en considération la manière dont vous avez obtenu la carte verte ou certains aspects de votre passée, y compris les antécédents judiciaires, il pourrait ne pas être souhaitable de demander la naturalisation avant de consulter un représentant légal; l'USCIS risque de refuser votre demande de naturalisation. La présentation de la demande risque également de provoquer la réexamination par l'USCIS de votre statut en tant que titulaire de carte verte et la remise d'un Avis de Comparution devant un tribunal d'immigration, vous mettant en danger d'expulsion.

Il est important de connaître le nouvel mémorandum politique de l'USCIS, daté du 15 août 2025 portant sur une initiative d'évaluation rigoureuse, holistique et complète de bonne moralité chez les étrangers demandant la naturalisation : [Policy Memorandum: Restoring a Rigorous, Holistic, and Comprehensive Good Moral Character Evaluation Standard for Aliens Applying for Naturalization](#). D'après ce texte, l'USCIS mènera désormais une enquête de votre bonne moralité; autrement dit, le bureau va prendre en compte votre passé en entier lors de la prise de décision concernant l'acceptation de votre demande de naturalisation. La satisfaction aux critères de base de naturalisation et un casier judiciaire vierge n'impliquent pas nécessairement l'acceptation de votre dossier par l'USCIS.

Le 22 août 2025, l'USCIS a également émis un mémorandum politique portant sur la reprise des enquêtes personnelles: [Policy Memorandum on Resumption of Personal Investigations](#). Pour la première fois depuis de nombreuses années, les officiers de l'USCIS sont autorisés à effectuer des vérifications des antécédents auprès des demandeurs de naturalisation en menant des entretiens avec les voisins, les collègues et les employeurs de ceux-là afin de vérifier:

- Où vous (en tant que demandeur de naturalisation) avez habité
- Où vous avez travaillé
- Quelle est votre réputation auprès de votre communauté

De quoi l'USCIS est-il à la recherche ?

Réfléchissez bien aux éléments suivants, puisque si un d'entre eux vous concerne, cela pourrait donner cause à l'USCIS de refuser votre demande.

- Défaut de paiement correct des impôts
- Non-paiement des allocations dûes aux enfants

- Mariage frauduleux
- Déclarations mensongères faites auprès de l'USCIS ou de tout autre agence gouvernemental
- Arrestation ou condamnation ayant lieu avant ou après l'obtention de la carte verte
- Conduite dangereuse, tel que la conduite en état d'ébriété
- Vote illicite
- Antécédents d'abus d'alcool
- Passage de longues périodes en dehors du territoire des États-Unis

Il n'est pas toujours clair comment l'USCIS fera la détermination de présence ou d'absence de bonne moralité chez un demandeur de naturalisation; ainsi la liste figurant ci-dessus risque-t-elle de ne pas être complète.

Will L'USCIS va-t-il refuser ma demande de naturalisation américaine ?

Pas nécessairement. L'USCIS prend plusieurs facteurs en considération lors de la prise de décision d'acceptation ou non d'une demande de naturalisation. Ils réfléchissent aussi aux critères positifs, tels que :

- Soutien familial et la prise en charge des soins
- La stabilité d'emploi et le paiement des impôts
- Bénévolat et éducation
- Séjour légal préalable

What Quelles autres informations me faut-il lors de la prise de décision de demander ou non la naturalisation américaine ?

- Il est recommandé de consulter un représentant légal, si possible, avant de présenter votre dossier de demande de naturalisation, en particulier si vous avez des antécédents susceptibles d'attirer l'attention négative de l'USCIS
- Joignez à votre dossier de demande de naturalisation toutes les preuves de vos facteurs positifs, y compris des attestations d'emploi, de réadaptation et de service communautaire.
- Conservez des documents relatifs aux impôts, à l'emploi, aux dossiers scolaires et aux activités communautaires
- Évitez toute infraction, même mineure, qui pourrait être perçue de façon négative
- Sachez que vos réseaux sociaux risquent d'être surveillés par des officiers du gouvernement chargés d'évaluer votre bonne moralité.

Déclaration: Ce document consultatif a été rédigé par le département de Droit d'immigration de The Legal Aid Society. Il ne s'agit pas de conseil judiciaire et ne remplace pas les conseils d'un spécialiste en droit d'immigration.